

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du  
samedi 3 avril 1976, Vernier, auditorium des Ranches

---

Le président ouvre la séance à 16h05 et constate qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts. Il salue la nombreuse assistance (97 personnes) et relève la présence de M. Girard, directeur du Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez, et du délégué du Comité de la Hte-Savoie des sentiers de grandes randonnées (GR).

Plusieurs membres ont prié le président d'excuser leur absence.

1. P-V de l'Assemblée générale du 19.4.75

Le secrétaire en donne lecture. Aucune remarque n'est formulée; il est adopté.

2. Rapport du président

Au terme d'un mandat de trois ans, le président fait une rapide rétrospective sur le développement réjouissant de l'Association qui comptait au 31.12.75 355 membres cotisants, dont deux collectifs. 26 courses figuraient au programme qui recueillirent une participation moyenne de 50 randonneurs par excursion. Deux courses durent être annulées en raison des conditions atmosphériques. En revanche 4 courses hivernales furent mises sur pied avec succès par M. Zucchetti.

Le comité s'est réuni six fois dont une avec les chefs et adjoints de courses.

Les contacts avec les communes genevoises se poursuivent pour obtenir un appui financier. Une délégation du comité a été auditionnée par la commission parlementaire chargée d'étudier un projet de loi pour les pistes cavalières.

La soirée annuelle du 21.11.75 au Cercle des Vieux-Grenadiers rencontra un grand succès puisque ce sont 150 membres qui répondirent à l'appel. Après le repas une intéressante rétrospective filmée sur l'activité annuelle les attendait.

Enfin l'Association entretient d'excellents contacts avec les CFF, la CGTE, le Chemin de fer de Nyon-Saint-Cergue-Morez, la section genevoise du TCS et naturellement avec le Comité directeur de l'ASTP. Le président remercie tous les collaborateurs de ces organismes qui nous soutiennent tout au long de l'année, ainsi que les chefs et adjoints de courses et, enfin, les membres du comité.

3. Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture du bilan et du détail des dépenses et recettes pour l'exercice 1975 qui se solde par un excédent des dépenses de Fr 591,10. M. Dutoit apporte quelques précisions sur le montant des frais généraux.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Leuba donne connaissance du rapport établi avec son collègue M. Morand. La comptabilité a été vérifiée et correspond aux engagements de l'Association. Les vérificateurs recommandent l'adoption des comptes et prient l'Assemblée générale d'en donner décharge au comité sortant. Ils remercient M. Bender pour son dévouement.

5. Discussion et vote sur ces trois rapports

La parole n'est pas demandée. L'Assemblée adopte à l'unanimité ces trois rapports et en donne décharge au comité sortant.

## 6. Rapport technique

M. Dutoit informe l'Assemblée que tous les anciens écriteaux ont été remplacés et que la prochaine étape va être consacrée au balisage d'un réseau pédestre dans le secteur des bois de la Versoix, afin d'effectuer la liaison avec le Tourisme pédestre vaudois.

Le balisage du Tour du Léman entrepris par le Comité national français des sentiers GR, délégations de la Hte-Savoie et de l'Ain, sera terminé pour l'été prochain. Deux embranchements sont prévus à partir de notre territoire: à Veyrier village et à Croix-de-Rozon.

Le sentier européen E4 qui va des Pyrénées au Jura est pratiquement achevé. Les sentiers défoncés par les cavaliers après les pluies nous causent quelques soucis.

L'ASTP recommande à ses membres de voter en faveur du projet de loi sur l'aménagement du territoire en juin prochain. C'est sur la base du résultat de cette consultation que le Conseil fédéral répondra à l'initiative constitutionnelle sur les sentiers de randonnées lancée avec succès en 1974.

Enfin M. Dutoit remercie chaleureusement M. Ketterer (entré dans la salle entre-temps), conseiller administratif de la Ville de Genève, et qui oeuvre à l'embellissement de la ville en restituant aux piétons les espaces qu'ils avaient perdus au cours de l'expansion de l'automobilisme.

## 7. Elections

### 7.1 du président

M. Dutoit annonce à l'Assemblée générale que M. Skrobanek a exprimé le désir de se retirer. Le comité propose pour lui succéder M. Richard Zucchetti.

L'Assemblée élit par acclamations M. Zucchetti à la présidence de l'AGTP. M. Skrobanek est vivement remercié pour tout le dévouement et l'essor qu'il a donné à l'Association au cours de ses trois premières années d'existence. Mme Skrobanek est jointe à l'hommage de l'Assemblée.

### 7.2 des membres du comité

Le comité se compose de Mme Leuba et MM. Fatio, Cima, Bender, Dutoit, Kister et Young.

Mme Leuba se retire et M. Cima a exprimé le désir d'être déchargé d'une partie du secrétariat, notamment les procès-verbaux de séances et de la correspondance. M. Young, qui fait la liaison avec les institutions internationales, rejoint son Ecosse natale à la fin de l'année.

Le comité sortant propose la composition suivante pour un nouveau mandat de trois ans : Mme Croptier (remplace Mme Leuba), M. Estéro (remplace M. Young), MM. Fatio, Cima, Bender, Dutoit, Kister et Skrobanek, soit 9 membres avec le président précédemment élu.

L'Assemblée générale approuve à main levée et remercie Mme Leuba et M. Young pour leur dévouement.

### 7.3 des vérificateurs des comptes

Par décision de l'Assemblée générale du 19.4.75 ont été vérificateurs pour l'exercice écoulé MM. Morand et Leuba, titulaires, MM. Baud et Losmaz, suppléants.

L'Assemblée générale nomme pour l'exercice 1976 MM. Leuba et Baud, titulaires, et MM. Dviry et Morand, suppléants.

8. Programme 1976

Il a été remis en février dernier à chaque membre. Mlle Buser propose de doubler la course sur le Rhône du 22 mai. Proposition acceptée et qui sera étudiée par le comité.

9. Cotisation 1977

Les montants actuels sont maintenus par l'Assemblée, soit Fr 15.- pour un couple, Fr 10.- pour une personne, Fr 6.- pour un junior (de 7 à 18 ans).

10. Propositions individuelles

Aucune n'est parvenue au comité dans le délai statutaire.

11. Divers

La parole n'est pas demandée. Le président donne la parole à M. Claude Ketterer, conseiller administratif de la Ville de Genève. Celui-ci nous donne un aperçu de ses vues en matière d'aménagements pour les piétons dans la cité (Crêts de Champel, rive droite du Rhône). Il évoque la nécessité de créer des garages pour les piétons...motorisés (Plainpalais, Cornavin, colline de Saint-Pierre) ainsi que des pistes cyclables.

Le président remercie chaleureusement M. Ketterer pour l'intérêt qu'il porte à l'idéal défendu par l'AGTP et qu'il partage dans l'exécution de son mandat de magistrat au service de la collectivité.

La séance est levée à 17h30 et l'assistance entonne l'hymne de l'AGTP remanié par son auteur, M. Ciprut.

Le secrétaire:  
J.-Cl. Cima

Le président:  
Ch. Skrobanek

---

Va à Mme et MM. les membres du comité